

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau No 7, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI 19 JUILLET 1884

L.S.L.
QUE TOUT
LE
MONDE
SACHE

Quo cette loterie est la seule qui ne soit pas un jeu d'argent et qui soit fondée sur son mérite.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.
MAGNIFIQUE OCCASION
Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel
A \$5 00
CLASSE N°
LA COMPAGNIE DE
LOTÉRIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la
Nile-Orléans,
MARDI, 12 AOUT 1884.

De 8 heures à 10 heures
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU,
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
\$75,000

1,987 Lots, montant au total à
\$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à \$5 le Billet.

V. WEHRMANN,
130 - Rue Royale - 136
Bureau de l'Agence des Stoves à
825.

LEWIS & CLARK,
100 - RUE DUCAL - 100
Appellent l'attention du public sur leurs vastes
NATTES DE CHINE
Séjouramment importées, d'une essence extra-
ordinaire et sans concurrent.

TAPIS!
A tous ceux qui ont l'opportunité.
Compagnie d'Assurances du
Orléans.
M. A. DAUPHIN.

ANNONCES JUDICIAIRES.
AVIS DE SUGGERION.
VENTES A L'ENCAIN.

VENTE DE CONSTABLE.
M. L. K. M. et John Ward.
DREMEYER COEUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 11748 - Division 2.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-

AVIS DE SUGGERION.
Succession de Jean Pierre Barbier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-